S-2

DÉTECTEUR D'OUVERTURE MAGNÉTIQUE



Les détecteurs magnétiques appartiennent à la gamme de dispositifs destinés pour la protection périmétrique. Ils servent à protéger des portes, des fenêtres, etc. en déclenchant une alarme quand celles–ci sont ouvertes. Le détecteur S–2 est conçu pour être encastré, c'est–à–dire que ses éléments doivent être enfoncés de manière appropriée dans des trous préparés p. ex. dans un cadre de porte ou de fenêtre en bois ou en matière plastique. S–2 est composé de deux pièces étanches : l'interrupteur à lames souples (magnétique) et l'aimant dont les faces avant doivent entrer en contact. Lorsqu'ils s'éloignent l'un de l'autre, le circuit de l'interrupteur s'ouvre et la violation est signalée. Le détecteur est aussi équipé d'un câble boucle d'autoprotection.

S–2 est adapté à fonctionner avec différentes centrales d'alarme équipées d'entrées NC ainsi qu'à être utilisé dans le système de domotique comme élément de commande. Il répond aux exigences Grade 2 déterminées par les normes **EN 50131–1** et **EN 50131–2–6.**

Le détecteur S–2 est disponible en deux couleurs : blanc (**S–2**) et marron (**S–2 BR**).

- type d'installation : encastrée
- avec câble boucle d'autoprotection

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Tension max.	20 V
Courant max. commutable	20 mA
Poids	28 g
Résistance transitoire	150 Ω
Nombre min. de commutations à la charge 20V, 20mA	360 000
Matériel de contact	Ru (Ruten)
Cale d'espacement	28 mm
Cale d'espacement	40 mm

Le produit présenté sur les photos peut différer par rapport à l'aspect réel du produit. Les informations présentées sur le site concernant les descriptions des produits n'ont qu'un caractère informatif.